

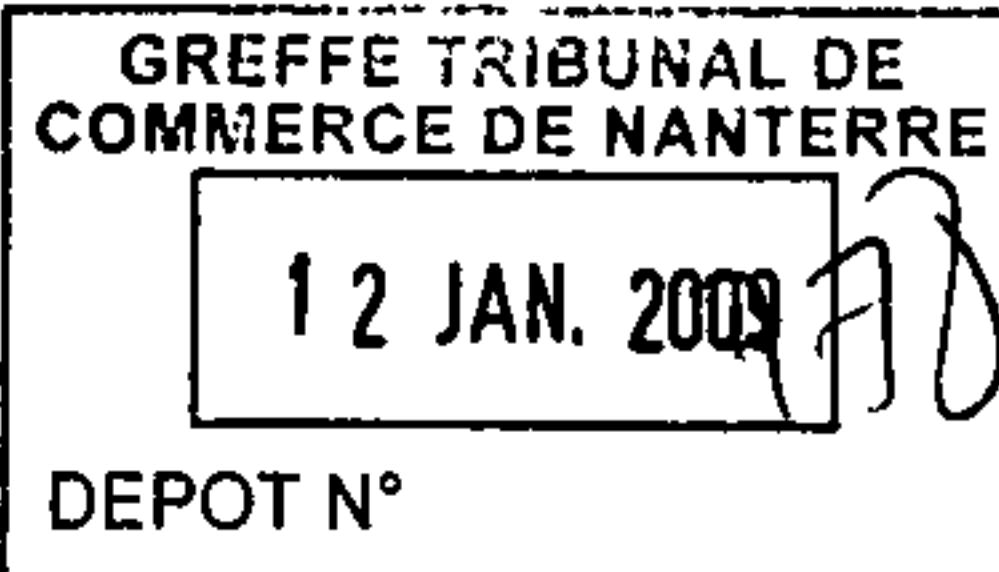
7

CHRONOPOST

Société anonyme au capital de 51.659.939 euros

14, Boulevard des Frères Voisin - 92795 ISSY-LES-MOULINEAUX

RCS Nanterre 383 960 135



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 OCTOBRE 2008**

Ce jour, 28 octobre 2008, à 9h30, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la société de la société GEOPOST, 2 ter rue Louis Armand – 75015 PARIS, sur convocation de son Président, Monsieur Christian EMERY.

Sont présents :

Monsieur Christian EMERY	Président
La Société GEOPOST Représentée par Monsieur Paul-Marie CHAVANNE	Administrateur
Madame Yolaine de COURSON	Administrateur
Monsieur Alexis RUSET	Administrateur
Monsieur Marcin PIECHOWSKI	Administrateur
Monsieur Brice JEST	Administrateur
Monsieur Philippe KOULOUNDJIOIAN	Administrateur salarié
Monsieur Jérôme CLEMENCEAU	Administrateur salarié
Madame Florence de PERCIN	Administrateur salarié

Sont absents et excusés

Monsieur Philippe d'AYRENX	Contrôleur d'Etat
Monsieur ESPANA Bernard Cabinet MAZARS	Commissaire aux comptes

Assistent également à la réunion :

Monsieur Eric CHAIX	Secrétaire du Comité d'Entreprise
Madame Valérie AUDOIN	Secrétaire du Conseil

La séance est présidée par Monsieur Christian EMERY qui constate que la moitié des administrateurs étant présents, le Conseil peut valablement délibérer

[...]

2. ELECTIONS DU 23 OCTOBRE 2008 CONCERNANT LES ADMINISTRATEURS SALARIES.

Monsieur Christian EMERY rappelle que trois sièges étaient à pourvoir, dont un réservé aux Cadres.

Dans le collège des cadres le taux de participation a été supérieur à celui de la précédente élection, puisqu'il s'élève à 49,7 % contre 21,8 % en 2003. Dans le collège des « non cadres », le taux de participation est également en progression et s'élève à 67,2% contre 41,7 % en 2003.

Les résultats sont les suivants :

- un siège est attribué à F.O, en la personne de Monsieur Philippe KOULOUDJOIAN, cadre, demeurant au 1, chemin de la Mare aux Ormes, Achères la Forêt (77760)
- un siège est attribué à la CFE-CGC, en la personne de Monsieur Jérôme CLEMENCEAU, cadre, demeurant au 14 rue de la Corderie, Le Lion d'Angers (49220).
- un siège est attribué à la CFDT, en la personne de Madame Florence de PERCIN, cadre, demeurant au 5 rue Claude Monet, Corneilles en Parisis (95240),

Monsieur le Président félicite chacun des administrateurs élus et les remercie par avance de leur collaboration.

Conformément à l'article 27 de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public, il est proposé aux administrateurs salariés de participer à une formation sur la gestion et l'administration des sociétés anonymes et sur l'exercice de leurs droits et obligations au sein du Conseil d'Administration de la société.

3. RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le Conseil, prend acte du renouvellement des mandats des administrateurs suivant :

- GeoPost, représentée par Paul-Marie CHAVANNE, sise 2ter rue Louis Armand, 75015 Paris
- Christian EMERY, demeurant 32 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris
- Alexis RUSSET, demeurant 88 boulevard Raspail, 75006 Paris
- Yolaine de COURSON, demeurant 55 avenue de Breteuil, 75007 Paris
- Brice JEST, demeurant 160 rue du Gal Galliéni, 92100 Boulogne Billancourt
- Marcin PIECHOWSKI, demeurant 19 bis avenue Jeanne d'Arc - 94170 Le Perreux sur Marne

Pour une durée de 5 ans à compter de ce jour, date du premier conseil appelé à délibérer après l'élection des administrateurs salariés.

4. RENOUELEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE.

Après échanges de vues, le conseil d'administration décide à l'unanimité moins une voix, Monsieur Christian EMERY s'abstenant, de reconduire son Président dans ses fonctions pour la durée du mandat d'administrateur auquel il a été renommé.

Monsieur Christian EMERY déclare accepter ses fonctions.

Monsieur Christian EMERY indique que conformément aux dispositions légales et à l'article 13 des Statuts, le Conseil doit opter pour l'un des deux modes d'exercices de la direction générale prévues par la loi, soit le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, soit la dissociation de ces fonctions.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général. En conséquence, Monsieur Christian EMERY, Président, assumera sous sa responsabilité la direction générale de la société, pour une durée égale à celle de ses fonctions de Président, et prendra le titre de Président Directeur Général.

Monsieur Christian EMERY déclare accepter ces fonctions et satisfaire aux conditions légales relatives au cumul de nombre de mandats d'administrateur, de directeur général, de membre du directoire ou de directeur général unique de sociétés anonymes.

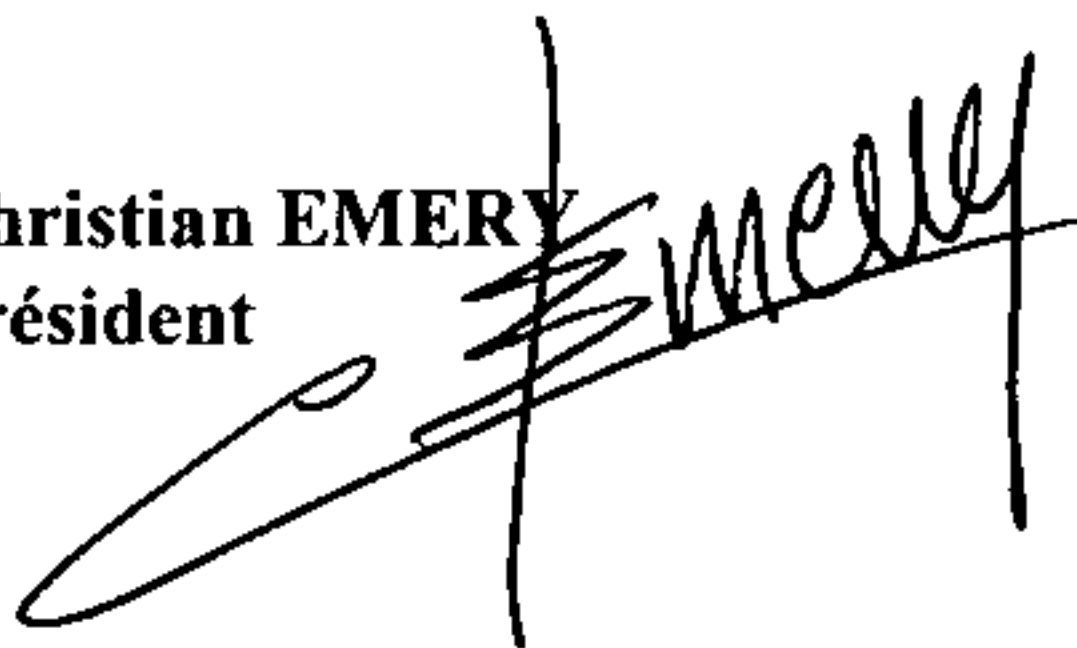
Le Président Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de son objet social.

Le Président Directeur Général est autorisé à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories déterminées.

Le Conseil prend acte de ce qui précède et donne tout pouvoir à Monsieur Christian EMERY ou toute personne qu'il se substituera, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et autres.

Pour extrait certifié conforme,
Le 28 octobre 2008.

Christian EMERY
Président

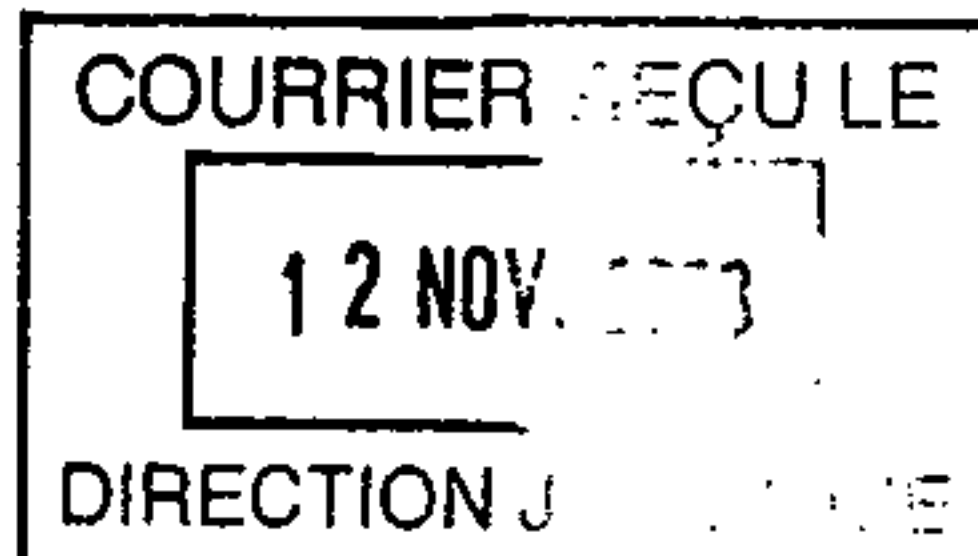
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emery', is written over the printed name 'Christian EMERY' and the title 'Président'.

04 NOV. 2008

Mme Florence de PERCIN
Service Facturation
CHRONOPOST SA
14, Boulevard des Frères Voisin
92795 ISSY-LES-MOULINEAUX

Issy-les-Moulineaux, le 31 Octobre 2008

signe v. fudon
781



Monsieur Bernard LEMAIRE
Directeur des Ressources Humaines
CHRONOPOST SA
14, Boulevard des Frères Voisin
92795 ISSY-LES-MOULINEAUX

Objet : Renonciation

Réf : lettre recommandée avec AR n° 1A 020 887 2004 7

Monsieur,

Suite aux élections des Représentants des salariés au Conseil d'Administration de Chronopost en date du 23 Octobre 2008 et à mon élection au mandat d'administrateur salarié en ma qualité de candidate CFDT (1ère de la liste), je vous informe que je renonce à mon poste.

Cette renonciation prend effet dès réception de cette lettre.

Je vous demande de faire respecter les textes et donc, suite à ma renonciation la fonction revient au suivant de la liste CFDT à savoir Mme Simone KAUMEMAT, sauf si cette dernière renonce elle-même et, dans ce cas, la fonction reviendra à Mr Lionel LADA (3ème de la liste).

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Florence de PERCIN

Copies : Mr Bruno KLEIN DSC
Mme Jena TRAN RS au CE
Fédération CFDT F3C
Mme Simone KAUMEMAT
Mr Lionel LADA
Inspection du Travail 92

CERTIFIÉ CONFORME

le 29/12/2008

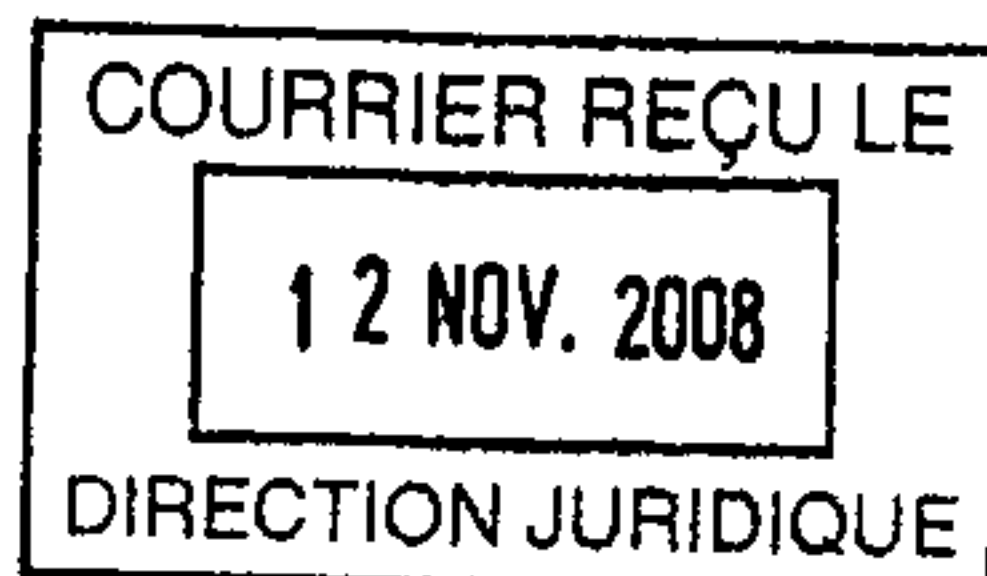
Christian Emery

05 NOV. 2008

Mme Simone KAUMEMAT
DRO Ile de France
CHRONOPOST SA
Immeuble Orsud
3/5 Avenue Gallieni
94257 Gentilly Cedex

Gentilly, le 31 Octobre 2008

DK, copie à l'administration
B1



Monsieur Bernard LEMAIRE
Directeur des Ressources Humaines
CHRONOPOST SA
14, Boulevard des Frères Voisin
92795 ISSY-LES-MOULINEAUX

Objet : Renonciation

Réf : 1A 003 413 118 10

Monsieur,

Suite à la renonciation au poste d'administrateur salarié au Conseil d'Administration de Mme Florence DE PERCIN, élue CFDT aux élections du 23 Octobre 2008, je vous informe à mon tour de ma renonciation à ce poste et ce au bénéfice de Mr Lionel LADA, candidat CFDT dans le collège non cadre et 3ème de la liste.

Cette renonciation prend effet dès réception de cette lettre.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Mme Simone KAUMEMAT

Copies : Mr Bruno KLEIN DSC
Mme Jena TRAN RS au CE
Fédération CFDT F3C
Mme Florence DE PERCIN
Mr Lionel LADA
Inspection du Travail 92

CERTIFIÉ CONFORME

le 29/12/2008

Christian Emory